

Image not found or type unknown



Renouvellement de stagiairisation

Par **gazelle**, le **09/04/2009** à **15:37**

Bonjour, rn rn Actuellement stagiaire dans la fonction publique, je devais être titulariser le 01/08/2009, rn ma chef de service, a demander un renouvellement de stage de 6 mois, rn qui reporte ma titularisation au mois de décembre 2009. j' aimerais savoir rnsi l' on ne me renouvelle pas en décembre, j' aurai droit a des indemnités de chômage. rn Merci de votre réponse.